6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE N. 22.82 / N. 4,02 — A ROUBAIX N. 3.28 — A LENS N. 0.52

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Jeudi 1er Juin 1911

OPINIONS

UNE ERREUR ET UNE FAUTE

C'est aux socialistes que je m'adresse, car c'est leur attitude devant la loi des retraites ouvrières et paysannes que je crois erronée et coupable, coupable envers l'idée socialiste, bien entendu.

D'abord, l'on m'accordera pour vrai que, de par la France et selon les milieux, cette attitude est incohérente et contradictoire. A la Chambre, c'est le groupe parlementaire des socialistes unifiés, partagé en deux fractions à peu près égales, poussant contradictoirement les prolétaires à la résistance ou à la soumission à la loi. Dans le pays, tantôt, ce sont les têtes du mouvement socialiste qui l'acceptent et les troupes qui la repoussent ; tantôt, c'est l'inverse ; et partout, insensiblement, la grande armée prolétarienne s'effrite et se débande, chacun, dans le silence et la solitude, cherchant sa voie et son intérêt. Bref, il ne faut pas être grand prophète pour prévoir que la loi nouvelle, à l'instant des lois que nous connaissons, sera graduellement et définitivement acceptée par tous, aujourd'hui ou demain.

Oh ! je ne me dissimule pas la témérité qu'il y a à juger cet état d'esprit et ces faits ; mais il est des cas où la témérité est une vertu, notamment lorsque, sincèrement, l'intention est d'être utile. Je ne suis point un chef. — voyez mes manches — ni un mandarin, — je n'ai pas le bouton. — Il n'importe ; ni mandarin ni chef, mais simple soldat dans la grande armée du bloc de gauche, penché depuis toujours vers l'idéal socialiste, dévoué comme beaucoup à la cause populaire, simplement, je dirai ma pensée, la donnant pour ce qu'elle vaut. Car mon but n'est pas de commander, — je n'ai point d'autorité ni assez d'impertinence pour l'oser. Il suffit qu'on m'entende.

Donc, je dis que l'attitude du parti ouvrier, dans la crise actuelle, me paraît une erreur et une faute ; je le dis et je le prouve.

Je me sais quelle sera l'attitude du Gouvernement devant les demandes de modification de la loi avant son application ; cependant, à priori, il est permis d'avancer qu'un gouvernement, chargé d'appliquer une loi, commettrait une faute grave contre le régime et créerait le plus dangereux des précédents, s'il acceptait de la remettre sur le chantier, même si cette loi n'eût point réuni la quasi-unanimité de la Chambre.

On se trompe lourdement à penser le contraire, et M. Brizon lui-même ne peut se faire d'illusion sur le sort qui sera fait à son interpellation.

Mais s'il en est ainsi, si dès le 3 juillet prochain, d'un seul coup ou progressivement, la loi doit être appliquée, que peuvent donc espérer les socialistes qui s'insurgent contre elle ? Et ne savent-ils pas, en dehors de toute autre considération, que même pour les socialistes, pour les socialistes surtout, le respect voulu de la loi est la condition première de l'intégrale réalisation de leur idéal ?

Je demandai dernièrement à un militant socialiste qui jouit de quelque confiance dans son milieu : « Prendrez-vous la responsabilité de conseiller à ceux qui approchent de 65 ans, à ceux qui en ont dépassé 35, aux camarades chargés de famille, de ne pas remplir, dès le 3 juillet, toutes les formalités exigées par la loi ? » — Et le militant de me répondre : — « Jamais de la vie ! » « Jamais ! » voilà le mot de l'énigme. Aussi, l'opposition n'est que théorique, conditionnelle et opportuniste ? Et dans d'autres milieux encore, où l'opposition est plus cohérente, plus intransigeante et plus nette, on m'affirme que les dirigeants de l'action ouvrière acceptent avec un parfait quiétude toutes les responsabilités de leur veto puisque, disent-ils, à partir du 3 juillet, obligatoirement, automatiquement, les patrons feront les versements, et les ouvriers seront plus ou moins en règle avec la loi ; assez tôt pour n'y point perdre, assez tard pour pouvoir témoigner d'une opposition de la dernière heure.

Je dis que ces attitudes diverses, que le spectacle de cette incohérence, de ces variations et de ces divisions constitue dans le parti socialiste, au détriment de l'idée, une grave erreur et une lourde faute. Une erreur, puisque l'effet produit ne sera pas celui qu'on souhaite — la loi étant et devant être appliquée, d'abord. Une faute, parce qu'en agissant ainsi on relâche les liens de confiance et d'estime qui doivent exister entre la masse et l'état major socialistes. Rien n'est plus facile à établir. Comment ? il s'est trouvé, en 1910, trois députés socialistes, et trois seulement, pour repousser la loi, et aujourd'hui parmi ceux qui la votèrent, il en est, de nombreux, qui ne peuvent l'accepter ! La conclusion est trop facile. Il y a plus ; devant l'indécision du groupe parlementaire socialiste, par la force des choses — et surtout par égoïsme et par intérêt, ces deux sentiments n'étant pas nécessairement et définitivement morts dans l'âme socialiste — chacun s'en ira, en cachette et par des chemins détournés, signer sa feuille et adhérer à la loi. La cohésion socialiste, qui fait la grande force du parti, subira ainsi une rude atteinte. Je ne veux point insister.

Mais alors, direz-vous, fallait-il accepter la loi sans mot dire ? Ah ! que non. Car l'adhésion n'exclut pas la protestation. D'ailleurs, tout n'est pas perdu. A l'heure actuelle, encore, le parti socialiste aurait un beau rôle à remplir, oui beau et fécond, magnifiquement. Ils ont tort ceux qui prétendent que le peu d'empressement à accepter la loi est dû à une opposition socialiste seule. Cette opposition n'est pas négligeable, évidemment : mais elle est bien plus grande celle qui a pour cause l'ignorance de la loi et la méfiance de l'assuré, la méfiance surtout. Eh bien ! si, à travers la France, la grande voix socialiste disait à tous : « Oui, il faut que la loi soit modifiée, que l'âge soit abaissé, les cotisations remplacées par le service de la dette contractée par l'Etat envers l'individu ; il le faut et nous le voulons sans retard. Mais nous acceptons la loi. Et en l'acceptant, nous protestons ». Si le parti socialiste prenait ce rôle, son crédit n'en serait-il pas accru ? Et l'on s'ingénierait à recueillir et à faire valoir ces protestations venues de tous côtés, sans distinction de secte ni de doctrine, de sorte que demain, ces voix entendues et la loi obéie, on pourrait dire avec grandeur et autorité : « Et maintenant, réformons ».

Puisqu'il en est temps encore, réparons l'erreur, effaçons la faute et profitons des circonstances...

Jean PEYRET.

Nous publierons demain un article de
Ch. DEBIERRE
Sénateur du Nord

CHOSES ET AUTRES

119,634 Fr. 75

L'un de ces jours, nous lirons à l'Officiel que remise gracieuse a été faite d'une somme de 119.634 fr. 75 due au Trésor. Ce jour-là, une pauvre femme sera bien contente : c'est Mlle Maria Bey, cigarière libre à Paris.

Mlle Maria Bey achetait du tabac de la régie et en confectionnait des cigarettes. C'est une profession qui ne saurait être tolérée en un pays où l'Etat vole, bien où mal, les cigarettes dans ses manufactures. Mlle Bey aurait dû le savoir ; il est même infiniment probable qu'elle le savait et qu'elle se disait :

— Le préjudice que je cause à l'Etat n'est pas considérable. D'ailleurs, une grande excuse est qu'on m'achète mes cigarettes ce qui prouve qu'on les trouve meilleures que celles de l'Etat.

Mlle Bey avait tort, cela n'est pas douteux. Les juges ne pouvaient pas ne pas la frapper, c'est indiscutable. Mais 119.634 fr. 75 d'amende à une délinquante qui gagnait peut-être 2 fr. 50 par jour, c'est tout de même cher dans un pays de monopole où les cigarettes ne sont pas toujours soulées à la perfection.

Car tout est là. Mlle Bey achetait du tabac au prix courant, c'est-à-dire au prix fort. Elle ne pouvait pas le revendre moins cher, sous peine d'exercer un métier de dupe. Si, malgré tout, elle trouvait des clients, c'est de toute évidence parce que ses cigarettes étaient jugées meilleures que celles qu'estampille la régie. Des lors, les juges eussent peut-être pu réduire l'amende à un taux plus honnête, ou bien c'est qu'il n'y a aucun fumeur parmi eux. Que voulez-vous que je vous dise ?

Le plus grave, c'est que la cigarière libre est menacée de la contrainte par corps, en vertu de laquelle elle ne ferait pas moins de deux ans de prison. Comme il en coûte beaucoup moins de voler, de faire du prosélytisme ou de martyriser les enfants, je cherche vainement dans la sentence le sens de cet esprit qui proportionne la peine au délit. Si les produits de la régie étaient irréprochables, je raisonnerais fort autrement. Mais ils ne le sont pas, et des fois, j'attends avec impatience la peine où le Officiel annoncant la remise gracieuse des 119.634 fr. 75 centimes.

Sans compter un à la place du ministre, je sais bien ce que je ferais. Je demanderais si recette à la cigarière libre et j'en dégrèverais l'emploi dans toutes les manufactures.

GRIEF.

CHRONIQUE

MISS SIMPSON

Ceci est une chose admirable. Ce sentiment d'amour qui, toute la vie, soulève à la briser la poitrine de l'homme, tient complet dans le cœur d'un enfant. Quand je songe à la première émotion qui fit battre mes tempes, je trouve que l'âme et les sens y eurent leur part ; du coup, elle eut la taille des idoles colossales dont les pieds s'enfoncent dans la terre, tandis que leurs fronts touchent le ciel.

Cette chère aurore de mon cœur s'appelait miss Jenny Simpson. Imaginez une Anglaise au front grec, dont les cheveux ondulaient sur les tempes en bandeaux d'or. Elle vocalisait avec une aisance naturelle qui soulevait harmonieusement sa gorge de lait. Elle chantait en français avec une pointe d'accent qui me chatouillait l'âme.

Entre ses morceaux favoris, je préférais une romance que l'auteur avait dédiée à l'impératrice Eugénie. La belle souveraine était peinte dans un médaillon qui décorait cette page de musique. Je trouvais que ses cheveux blonds et vagués lui donnaient avec ma miss Simpson un air de ressemblance. Vraiment un enfant de sept ans ne mêle pas la vanité à la tendresse. Je n'aimais point Jenny parce qu'elle ressemblait à une reine ; mais, dans l'extase de la musique, je voyais au-dessus de ma chère chanteuse le ciel s'ouvrir, ce paradis où le divin Platon aperçut les formes idéales de tout ce qui se reflète ici-bas dans les demi-perfections. Là, ma miss Simpson avait son prototype ; elle devenait impératrice, souveraine de tous ceux qui, sur la terre, se courbent devant la beauté blanche et nimbée d'or.

Telles furent les ailes que la magie de mon amour déploya aux épaules de l'adorée ; mais, tout de même, je ne voulais pas qu'elle quittât la terre. Je me jetais vers elle, quand elle rentrait de la promenade, j'entourais sa taille de mes bras, j'aurais voulu avoir la force de l'enchaîner.

Elle habitait, dans la Maison de la Colline, cette pièce haute, un peu mansardée que l'on appelait la « chambre d'amis ». Un trumeau, qui représentait des amoureux surpris dans la paille d'un grenier, décorait la cheminée. Les rideaux étaient, dans le style, vert d'eau, clairsemés de petites roses.

Les malles, les nécessaires de miss Simpson avaient répandu dans cette chambre l'extraordinaire parfum qui sort des bagages anglais. Mais les langueurs de Iris, les violettes de Cantorberry corrigeaient l'âcreté que le broutard de Londres et la fumée des paquebots mêlaient à ce relent. Dès le seuil, il me grisait, je venais le respirer souvent, quand la chambre était vide. Le soir, je guettais derrière la porte, toujours miss Simpson s'asseyait à sa toilette et relevait ses cheveux pour le dîner.

Sans doute, mes yeux m'amusaient, ce ma personne, mais, par elle, reconnaissait le bruit léger de mes doigts contre le battant.

Elle disait toujours :

— Entrez.

Personne au monde n'a jamais rouli les r comme elle les perlait. C'était l'éclat d'un petit caillou qui tombe dans le ruisseau ; je le comparais à la fraîcheur de ses bras nus qui me donnaient le frisson quand j'y suspendais ses gourmettes d'or. Sagement, je m'assevais sur le canapé et je ne parlais pas. Du profil, je voyais le blanc visage me sourire dans la glace. J'étais la minute où les bras s'arrondissaient tout entiers du peignoir pour soulever vers la nuque la masse adorable des cheveux. Depuis, j'ai connu « la chasse, à l'affût du gibier fauve, le silence d'attention qui étrangle, qui suspend la vie, et puis se défend tout d'un coup dans la joie de la vue. Si, auprès du piano, j'aimais miss Simpson, ainsi qu'un blanc gonze, ici, je la guettais comme une ennemie. J'avais quelque chose d'inconnu à lui ravir. Je souffrais pour elle ; je me sentais mêlé à la natte qu'elle tordait à son chignon qu'elle transperçait — la cruelle ! — avec des épingles d'or.

Des mots m'auraient soulagé peut-être ; mais je ne les connaissais pas, je ne les dirais jamais ; je m'entêtais dans cette volupté de souffrir pour elle. Un jour, elle frima sur mes doigts, tapotés du salon vert. Je ne pleurai point, je fis oublier cette douleur avec les autres. A table, je buvais bravement les bières coulant à flots, j'en aimais à tremper la nacre de ses dents. Des qu'elle sortait, je renonçais à mes jeux pour attendre son retour, une journée entière, plus très ridicule.

Dites-moi, vous qui avez espéré celle que vous aimiez, comptiez-vous ces heures mornes, ces abattements, ces désespérances, ces sursauts de joie, ces déceptions et puis cette victorieuse certitude :

« Elle viendra, cette fois, j'en suis sûr. »

Et, qu'osez-vous, alors ? Etes-vous des entreprenants qui courez à la rencontre, ou des humbles d'amour qui tuyez comme je me sauvais dans la honte de mon audace ?

La honte ?

Et pourquoi rougissais-tu, pauvre enfant, de ce don de toi-même que tu avais octroyé sans reprise, sans arrière-pensée, sans espoir, sans attente ? Tu avais honte parce que l'humilité est le fond de l'amour même, parce que tu ne te croyais pas le droit de reposer ta pensée sur elle, parce que tu en trouvais la défense en toi-même, dans l'excès de ta tendresse.

Voilà ce que bouchait sur ta poitrine ta petite ceinture de cuir, enfant que je vois renaître dans mes fils. Je te plains dans ce passé vivant, et tout de même je bénis ta chère souffrance. Car, au bout des jours, ceux-là seuls auront vécu qui auront connu ces affres du cœur. S'il est vrai que l'enfant est le père de l'homme, je remercie ceux qui, par des délicatesses accumulées, m'ont légué cette puissance à souffrir pour ceux que j'aime. A présent que je sais le prix des joies, je ne donnerais pas pour elles une de ces douleurs qui ont lié l'homme d'aujourd'hui à l'enfant d'autrefois. A présent que, dans de courtes minutes d'étourdissement, j'ai goûté les ivresses de l'orgueil, j'estime, à son prix divin, cette consolation, efficace comme la mort, ce délire paradisiaque : l'humilité dans l'amour.

Voici comment cela finit entre Jenny et moi : elle partit et je ne revis jamais.

Elle retournait en Angleterre pour se marier. Elle n'était venue en France que pour commander ses toilettes de noce et pour choisir ses bijoux. Tous les matins, dans son courrier, elle recevait une lettre que je reconnaissais à l'écriture. J'avais deviné « qui » écrivait à mon amie, et j'étais crucifié de sa hâte d'aller dans un coin pour lire à l'aise ces pages quadrillées.

Un jour elle vint les déchiffrer dans ma maison de toile. Je rôdais autour, j'entendis qu'on l'appelait. Je la vis sortir en courant.

Sur le banc, elle avait oublié un petit portrait qu'elle portait suspendu à son cou par une invisible chaînette. Je savais bien « qui » j'allais voir ; mais, tout de même je m'approchai.

« Il » devait être de grande taille. Les yeux vous regardaient en face ; sa barbe, bien taillée, seyait à son caractère viril. Je souffris de le trouver si beau et si fort. Pourtant, pas une minute, la pensée ne me vint de faire tourner ce médaillon au bout de sa chainette, et de l'écraser contre le tronc d'un tilleul. « Elle » l'aimait ; c'était assez : il était sacré pour moi.

Je ramassai le portrait sur le banc, et moi aussi je le glissai dans ma poitrine. Quelle joie de monter dans l'escalier jusqu'à sa chambre, quatre à quatre, de frapper fort à sa porte comme un messager qui a le droit d'entrer avec sa bonne nouvelle !

— Devinez, miss Simpson, ce que vous avez oublié dans le jardin.

— Mon mouchoir.

Ce fut à son tour de rougir, quand elle vit ce qui me ramenait. Oui, ce fut à cette minute, elle eut enfin la sensation de mon hardiesse et de sa coquetterie. Elle oublia que sa gorge était nue, elle m'attira sous la pluie de ses cheveux d'or et elle se pencha sur mes yeux. Voyons, si cela n'avait dû être un baiser d'amour, est-ce que je me souviendrais encore de la place où me rafraîchirent les lèvres de Jenny ?

HUGUES LE ROUX.

LES RUINES DE LILLE

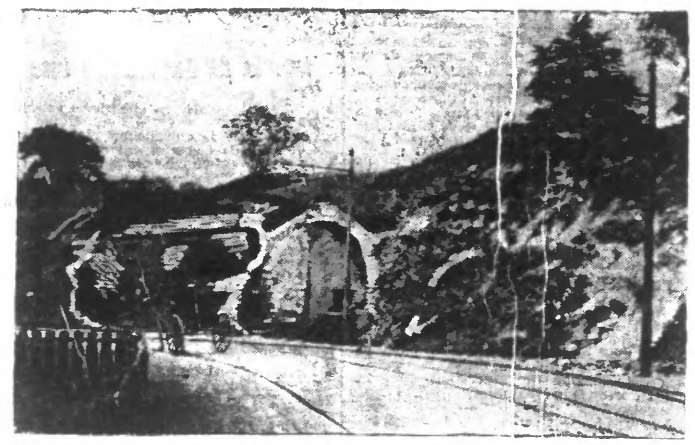

Notre cliché ne représente pas comme on pourrait le croire un coin de vieilles ruines découvertes dans Lille, c'est tout simplement l'ignoble entrée du grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing dans la ville, où la municipalité n'a plus le sou pour effectuer d'indispensables travaux de propreté.

(Voir d'autre part.)

Simple aveu

De la « Libre Parole » cette plaisante constatation :

« Au milieu du pavoisement quasi-général de Paris en l'honneur de Jeanne d'Arc, les quartiers de la rue de la Paix et de l'avenue de l'Opéra se faisaient remarquer par l'absence de toute décoration.

» La moindre venue de souverain étranger provoque cependant dans ces quartiers une orgie de drapeaux de toutes couleurs.

» Est-ce que la clientèle catholique et patriote n'aurait pas droit aux mêmes égards que la clientèle cosmopolite ? »

Nous nous étions imaginé qu'il s'agissait d'honorer Jeanne d'Arc.

O ! naïveté !

Ce n'était qu'une manœuvre commerciale !

Franchement, nous nous laissons une autre idée de la façon dont on doit rendre hommage à une gloire française.

L'Eglise contre l'Ecole

INTRANSIGEANCE SCANDALEUSE D'UN CURÉ DU MORBIHAN

L'« Union républicaine du Morbihan » rapporte un fait qui s'est passé dans la petite commune de Gavres, située à quelques kilomètres de Lorient.

Cette bourgade, dont la population se compose en majeure partie de pêcheurs, possède deux écoles de garçons et deux écoles de filles concurrentes. Les deux écoles de filles ont, à peu près, le même nombre d'élèves, mais il n'en est pas de même des écoles de garçons.

La laïque, qui dirige M. Lemanit, compte 50 pupilles et l'école libre, dont le directeur est le vicaire de la paroisse, M. Henry, n'en compte qu'une vingtaine. Aussi le curé, M. Conan, s'efforce-t-il d'engager les parents à ôter leurs enfants de la laïque pour les confier à la bonne école.

Le doux pasteur a recours, pour arriver à ses fins, à tous les moyens. Il prie, menace, et refuse la confession et la communion aux oailles dont les enfants fréquentent la classe maudite de M. Lemanit.

Notre confrère raconte qu'il alla même jusqu'à refuser l'extrême-onction et le viatique à une pauvre femme, Angélique Tournier, veuve Clisson, qui, sentant qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre, avait fait appel à son ministère.

— Retirez votre enfant de la laïque, lui dit le prêtre, et je vous donnerai les sacrements. L'Eglise est bonne pour ceux qui obéissent. Nous veillerons sur les vôtres, en ce bas monde, et vous, vous serez heureuse pendant toute l'éternité dans l'autre... »

Bretonne croyante, mais mère avant tout, Mme Clisson, se soulevant à demi sur sa couche, leva la main et tendant le doigt vers la porte, elle s'écria : « Allez-vous-en, monsieur le curé. Les miens deviendront ici-bas ce qu'ils pourront, et Dieu fera de moi ce qu'il voudra. Mais mon fils est bien pendant toute l'éternité dans l'autre...

Le recteur tourna les talons et le lendemain matin, à huit heures, la malheureuse rendait le dernier soupir. Elle fut enterrée civilement, et toute la paroisse donna tort à l'abbé Conan.

L'« Union républicaine », pensant qu'il est du devoir des libres-penseurs de perpétuer ce fait scandaleux dont le curé de Gavres s'est rendu coupable, vient d'ouvrir une souscription dont le produit sera consacré :

1. A acheter, dans le cimetière de Gavres, une concession perpétuelle à Angélique Tournier, femme Clisson ;

2. A secourir la famille Tournier, absolument sans ressources, et à l'aider à élever l'enfant maintenu à l'Ecole laïque par la volonté de sa mère.

De nombreuses souscriptions ont déjà été reçues par notre confrère.

Haines de curés Baves de dévots

Interview de l'abbé Lemire

Le prêtre-député d'Hazebrouck se déclare écœuré de la campagne cléricale menée contre lui,

Mais il tiendra tête à tous les assauts : « Quand on s'aventure dans la forêt, dit-il, on ne craint pas les ronces »

Paris, 31 mai. — De notre correspondant parisien :

Nous avons annoncé lundi que M. l'abbé Lemire avait été rayé de la liste des chanoines honoraires du diocèse de Bourges, sur les instances de Mgr d'Hardangier de Quimerol, doyen du chapitre.

Nous nous sommes rendu chez M. l'abbé Lemire pour recueillir ses impressions sur cet incident venant après ceux que l'on connaît et qui se sont produits dans les diocèses de Carcassonne et de Bordeaux.

Le député du Nord nous reçut avec une parfaite bonne grâce, et c'est avec une émotion contenue qu'il répond à nos questions :

« J'aimerais mieux, nous dit-il, vous parler d'autre chose que de ces questions irritantes, et par exemple de ces jardins ouvriers qui sont si florissants, au nombre de mille à Paris, et que je visite chaque dimanche. Mme Sarcey vient précisément de leur consacrer dans les « Annales » une page charmante, toute pleine de poésie et de délicate finesse. On en compte quinze mille dans toute la France, et je connais particulièrement la prospérité que ceux de Rennes ont atteinte grâce au dévouement et à l'activité de mon ami Pinault.

» Certes, je préférerais vous entretenir de cela ; mais puisqu'il s'agit d'incidents qui peuvent prêter à de douloureux malentendus, je me rends à votre désir.

» Tout d'abord, ces incidents reposent sur une pure opposition politique : au point de vue ecclésiastique, ils n'ont rien de fondé, rien de sérieux.

» Pour ce qui s'est passé à Bordeaux, j'en appelle au compte rendu, qui est actuellement sous presse. Je n'ai pas besoin de relever la campagne politique organisée par les journaux réactionnaires de Bordeaux et de Lille, et de souligner leur entente : elle est évidente.

Photo Nadar.

L'abbé LEMIRE

« *On ne peut me rayer ainsi du chapitre de Bourges* »

» Quant à ce qui concerne ma prétendue radiation du chapitre de Bourges, je dirai qu'il n'en est absolument rien. Je suis chanoine aujourd'hui comme j'étais chanoine hier. Il y a un droit canon de l'Eglise ; on semble l'oublier...

» On n'était pas obligé de me faire chanoine ; mais ce qu'on ne peut pas faire maintenant, c'est me radier sans qu'on allègue une faute définie et ensuite juridiquement prouvée. Il y a de l'analogie entre un caimant et une croix de la Légion d'honneur. On ne perd celle-ci que si on a forfait à l'honneur et au devoir et que si le Conseil de l'Ordre s'est prononcé.

» Je tiens d'autant plus à mon titre de chanoine de Bourges qu'il ne m'a pas été conféré à cause de ma personne, mais à cause du congrès sacerdotal de 1900, auquel participèrent directement deux archevêques, l'archevêque de Bourges et l'archevêque de Besançon, ainsi que l'évêque d'Angers. Ce congrès fut merveilleux, approuvé par l'ensemble des évêques de France et béni par Léon XIII. Au moment où nous allions nous séparer, l'archevêque de Bourges déclara que, pour témoigner sa reconnaissance aux prêtres congressistes, il les faisait tous chanoines en la personne de M. l'abbé Lemire, président du Congrès. Ce serait faire un affront à ces 600 prêtres que de m'enlever sans motif un honneur qui leur était destiné.

» La note publiant ma radiation ne m'a pas été communiquée. J'ai de la considération pour la presse, mais je me refuse à la prendre pour le canal authentique des notifications qui intéressent la conscience et l'honneur sacerdotal.

« La Semaine Religieuse » de Bourges elle-même n'a rien dit.

» C'est un journal royaliste qui a fait connaître cette note. Celui qui l'a rédigée est le doyen du chapitre, un vieux royaliste dont on respecte les opinions et l'âge.

» Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il me poursuit de son opposition, je ne veux pas dire de sa haine. Il avait déjà demandé à Mgr Servonnet d'effacer mon nom de l'ordre diocésain. Il n'avait rien obtenu.

» Je suis sûr qu'il n'a été autorisé par personne à commettre l'illégalité dont il se glorifie.

Il y a là un abus qui n'a pas de nom

» Qu'on discute au point de vue politique, c'est tout naturel : je suis dans la bataille, je ne la redoute pas. Comme on dit chez moi : « Quand on s'aventure dans la forêt, on ne craint pas les ronces ». Mais que, contrairement à toutes les règles du bon sens et de l'équité, à tous les principes du droit, on m'applique une peine sans m'en prévenir, sans la faire rendre authentique par l'autorité légitime, il y a là un abus qui n'a pas de nom.

» Dans une société comme l'Eglise, il y a évidemment des devoirs, mais il y a aussi des droits, sans quoi l'honneur individuel, la dignité de chacun serait à la merci du premier tyrannerie venu.

» Oui, l'Eglise c'est une hiérarchie ; mais ce n'est pas une tyrannie !

A quoi tient leur royalisme ?

» Et puis, politique pour politique, je voudrais bien savoir à quoi tient le royalisme de certains personnages ?

» Si je remontais à l'origine de leurs biens, je trouverais peut-être la trace du sang de Louis XVI, les larmes des émigrés et les excommunications de l'Eglise sur plus d'une fortune aujourd'hui violemment royaliste.

» Je ne suis donc pas ému de cette histoire de Bourges. Je suis plutôt humilié de ce que l'opinion publique ait besoin d'être rectifiée à ce sujet et qu'on n'ait pas compris d'instinct qu'on ne dégrade pas un homme d'une façon aussi leste et avec une pareille désinvolture. C'est faire un singulier affront au clergé que de s'imaginer que dans son rang il n'y a pas plus de justice que cela !

» C'est parce que j'aime mon Eglise que je défends dans ma personne le droit sacré de chacun des prêtres à avoir des juges avant de connaître les bourreaux.

Le boycottage diabolique

» Une seule chose m'ennuie dans les attaques dont je suis d'objet : c'est que des personnes émues par elles, cessent de collaborer aux œuvres sociales que je préconise. Des prêtres et des laïques se désabonnent de ma petite revue « Le Coin de terre et le foyer », et retirent à des ménages indigents une aumône qui passait par mes mains et devenait un jardin ouvrier. Cela me fait beaucoup de peine pour les pauvres, pour les ouvriers, qu'on les punisse, qu'on les prive à cause de moi.

» Des ecclésiastiques m'agressent des lettres absolument inouïes ! Elles font plus de chagrin pour ceux qui les écrivent qu'à celui qui les reçoit, parce qu'elles dénotent une absence absolue de sens juridique et un oubli complet des règles du droit canon. Le premier racontar venu est regardé comme un texte d'Evangile.

» Dans ma circonscription on distribue à profusion des écrits d'une violence constante et tendancieuse : d'aucuns sont de véritables dépotoirs d'insultes anonymes. Tout le monde le sait. On sait, par exemple, que tel rédacteur en chef est un ancien anarchiste ; malgré cela on croit dur comme fer tout ce qu'il signe et ce signe pas.

L'incident de Saint-Gotwaert

» Et c'est ainsi qu'il s'est rencontré un vieux prêtre de plus de 80 ans pour me défendre de dire la messe dans son église. En petit comité, dans les sacristies, on reconnaît qu'il a tort, mais devant les Camelots du Roy et les personnes riches, on proclame qu'il a raison et qu'il a fait un beau geste.

» Voilà le vrai scandale, voilà ce qui humilie le clergé devant les laïques, témoins de cette palinodie.

» Je remercie la presse d'avoir eu la droiture, en publiant les attaques qui me concernent, de faire connaître la défense. Je n'ai que le « Cri des Flandres » pour m'ouvrir en liberté à mes électeurs. A vous de me faire entendre de tous mes vieux amis de Reims, de Bourges et de vingt autres contrées.

» Je n'ai rien changé à la ligne de conduite sociale et politique qu'ils m'ont toujours connue et que Pie X pas plus que Léon XIII n'a jamais désavouée dans aucun document authentique ».

Telles sont, exactement rapportées, les déclarations qu'a bien voulu nous faire Monsieur l'abbé Lemire.

ECHOS

UNE BONNE PRECAUTION

En Angleterre, jusqu'au commencement de ce siècle, on condamna les femmes bavardes à porter des muselières.

Et pour bien prouver qu'il ne s'agit pas d'une fantaisie humoristique, on a reproduit et gravé l'image de quelques-uns de ces engins, qui existent encore en assez grand nombre.

Dans le Cheshire, il y en a treize. Dans le Lancashire, il y en a cinq et d'autant dans le Staffordshire.

Et dire que l'Angleterre est le berceau du féminisme !

TRAITEMENT

Souffrez-vous du foie ?

Alors bourrez-vous d'oignons ! recommande une gazette médicale.

— Un homme de cinquante ans, raconte notre savant confrère, montrait un ventre énorme, gonflé par le liquide ascitique, et son état séné-